

DÉCLARATION DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE DROIT ET DE SCIENCES SOCIALES  
DE CÓRDOBA (ARGENTINE)

SUR

L'AGRESSION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE EN UKRAINE

(Cordoba, Argentina, mars 2022).

L'Académie Nationale de Droit et des Sciences Sociales de Córdoba (Argentine) rejette l'agression armée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine qui a commencé le jeudi 24 février, avec l'aide et l'assistance de la Biélorussie, ainsi que les menaces dirigées contre d'autres pays souverains et indépendants États d'Europe.

L'invasion contrevient de manière flagrante aux principes fondamentaux du droit international général consacrés par la Charte des Nations Unies, tels que l'interdiction de l'emploi et de la menace de l'emploi de la force, l'égalité souveraine des États, l'indépendance politique, l'intégrité territoriale des États, la non-ingérence dans les questions relevant de la juridiction interne d'autres États, l'obligation de règlement pacifique des différends internationaux, ainsi que d'autres engagements essentiels du système des Nations Unies et les normes impératives du droit international général (*ius cogens*).

Ainsi, nous exhortons la Fédération de Russie à mettre fin à l'agression, à retirer ses forces armées, à abandonner le territoire de la République d'Ukraine dans son intégralité et à cesser ses menaces contre les États qui condamnent ses actions militaires dans ce pays.

En outre, il est évident que de tels événements ont généré une situation d'atteinte très grave aux droits humains fondamentaux et aux règles essentielles du droit international humanitaire dont la continuité porte atteinte à la dignité de la personne humaine.

La gravité inhabituelle de la question transcende les idéologies et les positions personnelles et mérite cette réflexion de la communauté universitaire, qui par excellence est celle qui guide les conflits par des moyens pacifiques et conformément à la bonne compréhension de la raison.

Ainsi, cette Académie nationale exprime son soutien et sa solidarité avec le peuple ukrainien et appelle les États à contribuer - selon leur situation, leurs capacités et leurs opportunités - au rétablissement de la paix par le dialogue par les voies diplomatiques indispensables pour mettre fin à l'état actuel des choses qui - comme jamais auparavant au cours des 75 dernières années - émeut l'humanité dans sa nature la plus profonde.